

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le vendredi 13 décembre 2019

à 9 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le mercredi 4 décembre 2019

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le vendredi 13 décembre 2019, à 9 h, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Yves Saindon

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le vendredi 13 décembre 2019

à 9 h

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du vendredi 13 décembre 2019.

Veillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI, à l'exception de l'article 6.01 qui sera livré séance tenante.

Nous vous rappelons que la version papier de certains documents budgétaires a été remise aux élus qui en ont fait la demande lors de l'assemblée extraordinaire du 25 novembre 2019.



**Assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
du vendredi 13 décembre 2019**

ORDRE DU JOUR

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
tenue le 25 novembre 2019

06 – Dépôt de rapports des commissions du conseil

06.01 Service du greffe

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

30 – Administration et finances

30.01 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1193843021

Adoption du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

30.02 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1193843017

Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

30.03 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1193843019

Adoption du budget de 2020 de la Société de transport de Montréal

Compétence Transport collectif des personnes
d'agglomération :

30.04 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1193843018

Approbation du programme d'immobilisations 2020-2029 de la Société de transport de Montréal

Compétence Transport collectif des personnes
d'agglomération :

30.05 Service du greffe - 1190310003

Approbation du budget 2020 du Bureau du taxi de Montréal

30.06 Service du greffe - 1190310004

Approbation du budget 2020 du Conseil des Arts de Montréal

30.07 Service du greffe - 1190310005

Approbation du budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

30.08 Service du greffe - 1190310006

Approbation du budget 2020 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

30.09 Service du greffe - 1190310007

Approbation du budget 2020 de la Société du parc Jean-Drapeau

30.10 Service des finances , Direction du budget et de la planification financière et fiscale - 1193843023

Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2020 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

30.11 Service du greffe - 1190310008

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 pour l'exercice financier 2020 (volet agglomération)